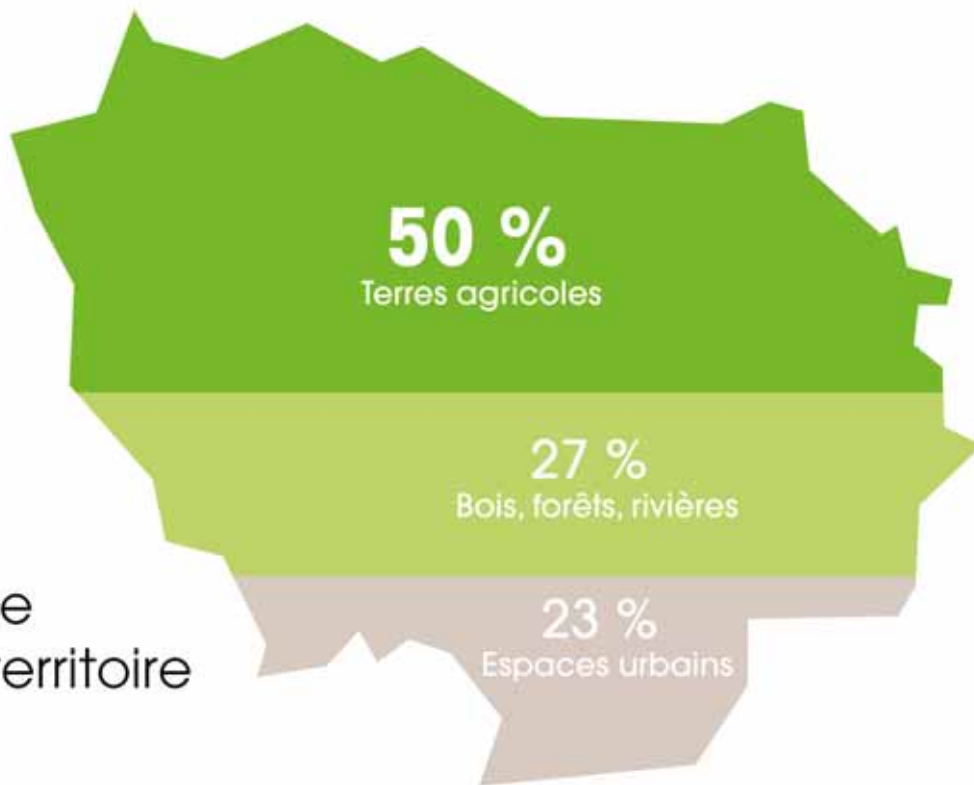


En Île-de-France
la moitié du territoire
est agricole



LE CONTEXTE GÉOGRAPHIQUE ET SOCIO-ÉCONOMIQUE

1 LE CLIMAT

Dans son ensemble, le climat de la région Île-de-France est relativement homogène. Il se situe à la rencontre des grandes influences climatiques présentes sur les plaines et les plateaux du Bassin parisien. La configuration sédimentaire crée une vaste diversité de substrats, induisant des sols des plus pauvres aux plus riches, et des plus secs aux plus saturés en eau. Cette variété des sols contribue aux variations climatiques locales. L'ouest de la région (Vexin et Rambouillet) subit une influence atlantique marquée alors que Fontainebleau et le Sud-Essonne sont soumis à une influence méridionale et que la Bassée, au sud-est de la Seine-et-Marne, connaît des tendances médio-européennes.

Le climat de l'Île-de-France est de type tempéré, atlantique.

LES TEMPÉRATURES ET LES PRÉCIPITATIONS DE 2010 À 2013

(en italique les chiffres de la période 2007-2009)

- **Températures moyennes mensuelles de 12 stations d'Île-de-France** : 3,5 °C en janvier (5,1) et 19,5 °C en juillet (19,1).
- **Températures moyennes annuelles** : 11,3 °C (11,8).

Records absolus de température relevés en Île-de-France

2010 : - 17,5 °C à Melun et 35,5 °C à Ussy

2011 : - 7,8 °C à Orly et 38,5 °C à Nemours

2012 : - 15,4 °C à Pontoise et 38,8 °C à Nemours

2013 : - 11,1 °C à Pontoise et 36,3 °C à Magnanville

Les précipitations sont modérées, relativement plus importantes à l'est de la région, et aussi sur les deux grands massifs forestiers de Rambouillet et de Fontainebleau :

- **moyennes annuelles de 12 stations d'Île-de-France** : 658 mm (639)
- **nombre moyen de jours avec neige** : 18 jours (11)

Cependant, le rapport entre la pluviométrie (P) et l'évapotranspiration (ETP) moyenne durant la période de végétation (1^{er} mars/31 août) montre que l'Île-de-France est une région sèche à l'échelle du pays.

Source : Météo France

LE RELIEF ET LA GÉOLOGIE

Le relief de l'Île-de-France est assez contrasté pour une région de plaine. Les vallées sont encaissées dans un plateau environ 100 m plus haut, avec souvent une plate-forme intermédiaire, suivant les couches géologiques affleurantes qui contribuent à la diversité des sols. Le lit majeur des vallées principales s'accompagne de terrasses planes, les méandres et les confluents élargissent ces plaines. L'ensemble est dominé par des buttes allongées ENE-OSO, généralement boisées.

Altitude maxi : Haravilliers (95) : 217 m

Altitude mini : Port-Villez (78) : 11 m

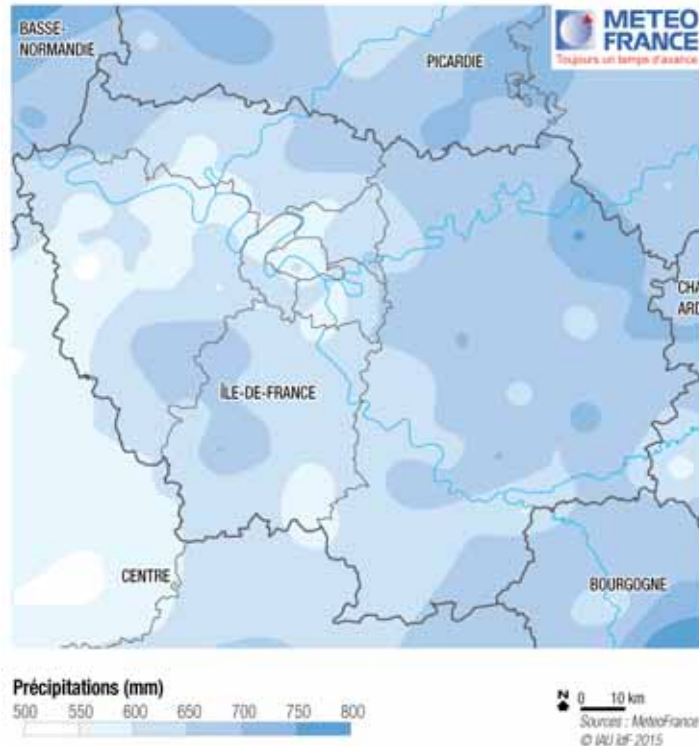
Source : IGN

L'Île-de-France dans l'histoire de la Terre

Les roches présentes à la surface du sol francilien ne reflètent que les quelques 100 derniers millions d'années sur les 4,6 milliards de l'histoire de la Terre.

Il y a 100 à 70 millions d'années, l'Île-de-France, ainsi que tout le Bassin parisien, était recouverte par une mer peu profonde, où se déposaient progressivement de fortes épaisseurs de craie sous un climat de type tropical.

Les précipitations annuelles normales 2001-2010

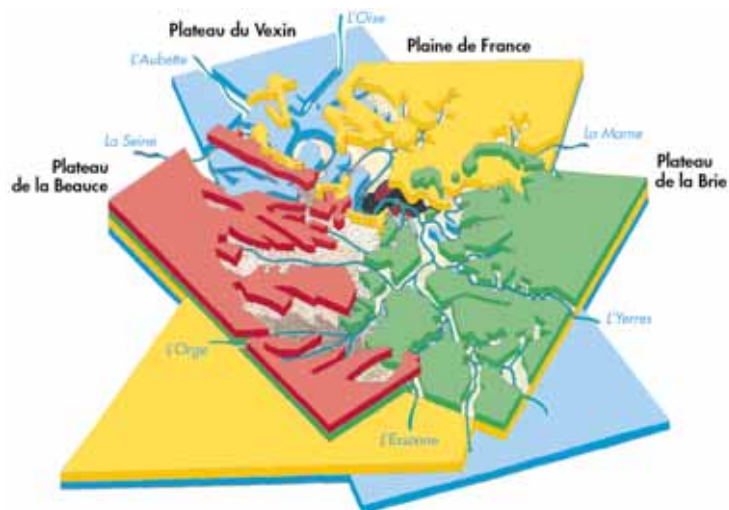


Il y a 60 à 65 millions d'années s'est installé, pour 40 millions d'années, un régime littoral dont les côtes ont fluctué au cours du temps. Ces fluctuations se sont traduites par des dépôts très variés permettant de retracer l'évolution des paysages et des environnements climatiques. Cette richesse et cette variété ont suscité de nombreux travaux, fondateurs de la science stratigraphique. C'est sur le Bassin parisien qu'ont été définis la plupart des étages géologiques de cette période. Il y a 25 millions d'années, la mer se retire définitivement de la région. Les dépôts plus récents sont tous d'origine continentale. Les coupes géologiques illustrent la structure du Bassin parisien, classiquement comparée à une pile d'assiettes d'âge, de diamètre et de nature différents : les plus jeunes au centre (le « millefeuille » du Tertiaire) ; le Secondaire par-dessous, en formations beaucoup plus épaisses ; le « socle » plus ancien (Primaire) est à près de 3 000 m de profondeur.

2 LES SOLS

Les sols sont la résultante des actions physico-chimiques dues au climat, relief et eau, et de l'activité biologique (bactérienne, fongique⁽¹⁾, végétale et animale) sur la roche-mère au cours du temps. L'Homme a souvent bousculé ces processus par son activité (terrassements, pollutions mais aussi pratiques agricoles). Les sols d'Île-de-France restent très dépendants de la géologie régionale. Ils forment une mosaïque complexe due à la combinaison des différents facteurs cités ci-dessus selon les roches-mères.

Structure géologique de la région Île-de-France



Source : « Géologie, paysage et activités humaines », Laurif 1994

L'Île-de-France se caractérise par l'affleurement de nombreux horizons sédimentaires liés à la position proche mais fluctuante du littoral pendant toute la première partie du Tertiaire. Les dépôts ont donc des natures différentes, acides (argiles, sables et grès siliceux) ou basiques (calcaires) et des duretés et granulométries tout aussi variées.

(1) Champignons.

Au cours de l'histoire géologique récente, en particulier lors des grandes glaciations, l'érosion a dégagé les grandes plates-formes de roches dures sur lesquelles se sont ensuite déposées des épaisseurs parfois importantes (plusieurs mètres) de limons fertiles. Ce sont ces derniers qui permettent aujourd'hui les grandes cultures céréalières, oléagineuses et protéagineuses qui représentent plus de la moitié de la surface régionale. Les surfaces les moins fertiles, souvent sur les roches acides, sont restées vouées à la forêt ou aux milieux naturels. Quant aux vallées, aux fonds parfois humides et aux coteaux, souvent secs, ils ont été longtemps réservés à l'élevage



Manuel Pruvost-Bouvattier/IAU idf

Un exemple de sol acide : la platière de Coquibus en forêt de Fontainebleau (77)

et aux cultures fruitières mais aussi à l'urbanisation et aux axes de transport, qui dominent aujourd'hui.

La formation des sols est un processus très lent (plusieurs milliers d'années), même s'ils peuvent être détruits en quelques heures. Ils constituent une ressource naturelle non renouvelable à l'échelle de temps humaine.

Les sols rendent de nombreux services aux hommes et aux écosystèmes :

- ils sont le support de processus chimiques, physiques et biologiques permettant le déroulement des cycles biogéochimiques de la matière (en particulier l'eau, le carbone et l'azote), grâce à l'action des organismes et microorganismes que les sols abritent ;
- au-delà de leur rôle de premier support de la vie terrestre, les sols sont un des plus grands réservoirs de biodiversité de la planète, constituant un patrimoine inestimable mais encore très méconnu ;
- grâce à cette richesse, à la base de leur fertilité, les sols fournissent des services d'approvisionnement : alimentation humaine et animale, matériaux de construction, énergie, médicaments, etc. ;
- ils sont également support de paysage et mémoire du passé (conservation des témoins de l'histoire révélés en archéologie) ;
- et sont indispensables à la présence des grands espaces naturels, en particulier la forêt, source de détente, ressourcement et bien-être pour la population francilienne.

Les sols sont au cœur de grands enjeux planétaires comme la sécurité alimentaire, le changement climatique, la disponibilité en eau de qualité ou la biodiversité.

3 LES PAYSAGES

GÉOMORPHOLOGIE, UNITÉS PAYSAGÈRES ET IDENTITÉ FRANCILIENNE

L'Île-de-France, au sein du Bassin parisien, présente quelques grandes caractéristiques, héritées de siècles d'histoire humaine et de millions d'années d'histoire naturelle.

Il y a tout d'abord un socle géomorphologique, résultat d'une longue interaction de facteurs géologiques et climatiques (sédimentation, tectonique, érosion). Ce socle se manifeste par :

- un relief de plateaux imbriqués et de vallées qui les entaillent, séparés par des coteaux bien délimités. Ce relief provient d'une accumulation de couches sédimentaires alternativement tendres et dures, travaillées essentiellement par l'érosion et recouvertes à l'époque glaciaire par une épaisse couche de limon ;
- une structure principale radioconcentrique, qui provient de l'affaissement central de la « pile d'assiettes » sédimentaire, où s'est installé Paris. Les radiales sont notamment soulignées par le réseau hydrographique, convergeant au point bas du bassin sédimentaire avant de trouver une sortie au nord-ouest, réseau qui oriente les axes de circulation et de développement. Elles apparaissent également dans les grands pays de plateau, tels la Brie, la Beauce ou le Vexin, disposés en pétales et se prolongeant dans les espaces agricoles, boisés et naturels enclavés dans l'agglomération centrale. Les couronnes se lisent dans les grands massifs forestiers sur le rebord des plateaux (où la couche de limon est moins épaisse⁽²⁾) ;

- une direction oblique qui oriente la vallée de la Seine à l'aval de Paris et de nombreuses vallées, crêtes, rides et buttes. Cette direction, dite « sud-armoricaine », est déterminée par un ensemble de failles et de plissements. Elle va d'une orientation sud-est – nord-ouest dans le Vexin à une orientation presque est-ouest dans la forêt de Fontainebleau.

Sur ce socle, la végétation naturelle et l'activité humaine ont mis en place des structures paysagères se manifestant à travers des éléments de paysage matériels (arbres, murs, bâtiments, terrassements, etc.), souvent répétitifs (formant alors des motifs paysagers) et renouvelés tandis que les structures sont conservées. Les différentes combinaisons de structures paysagères sur des entités géographiques définies forment des unités paysagères. Ces unités, dont chacune possède une singularité liée à ses structures paysagères, traduite par un nom, forment les pièces élémentaires de l'identité francilienne.

Parmi **les principales structures paysagères** de l'Île-de-France, on peut citer :

- une trame foncière, présente partout, qui oriente tout le parcellaire agricole et urbain traditionnel selon deux directions perpendiculaires, qui suivent soit les lignes de pente et les courbes de niveau, soit un champ radioconcentrique autour des agglomérations ;
- un paysage rural largement dominé par des champs ouverts, vastes

(2) Cf. l'étude de Jacques Sgard pour l'aurif, Les Grands Paysages d'Île-de-France, 1995.

- et très productifs (céréales et cultures industrielles), sur le limon des plateaux ; par de grands massifs forestiers ; et par des vallées, nettement individualisées par leurs coteaux aujourd'hui boisés ;
- des réseaux de voirie, dont les tracés montrent une persistance beaucoup plus longue que les infrastructures qui les matérialisent, notamment les chemins ruraux, les tracés classiques rectilignes qui forment plusieurs réseaux tous reliés (routes royales, parfois voies romaines, allées forestières en étoile, perspectives de châteaux), les différents systèmes de voirie urbaine, les tracés mécaniques (voies ferrées actives ou désaffectées, autoroutes) sans angles, avec leurs terrassements et leurs ouvrages d'art ;
 - une armature urbaine hiérarchisée, certes largement dominée par Paris, mais qui possède aussi toute une série de niveaux, depuis les pôles régionaux des départements de petite ou grande couronne, historiques ou récents (Saint-Denis, Versailles, villes nouvelles anciennes ou encore en développement, les « 3 M » – Mantes, Meaux et Melun), en passant par les villes moyennes ou petites, jusqu'aux bourgs et villages. Les densités, très fortes dans les quartiers historiques de la capitale (307 logements/ha en moyenne), diminuent progressivement depuis le cœur de métropole jusque dans les villages de l'espace rural, où elles peuvent être inférieures à 10 logements à l'hectare⁽³⁾ ;
 - une relation entre la morphologie urbaine, l'espace ouvert et le socle naturel : la structuration de l'agglomération centrale a longtemps été déterminée – et son développement concentré et contraint – par la vallée de la Seine et ses affluents. Aujourd'hui, l'agglomération

centrale se trouve face à l'immensité des plateaux du Bassin parisien, sans obstacles naturels forts ni de contraintes à l'étalement urbain. Beaucoup de grands équipements ont été implantés sur les plateaux, depuis les aéroports (civils et militaires) jusqu'aux campus (École polytechnique à Saclay, universités à Orsay, etc.) en passant par le marché d'intérêt national de Rungis et les centres commerciaux. Il faut réinventer des « obstacles » structurants, en allant au-delà de la préservation des espaces considérés comme intangibles au regard des protections réglementaires et des contraintes d'aménagement.

Enfin, parmi les éléments qui constituent ces structures paysagères, un certain nombre sont singuliers, remarquables :

- une profusion de créations architecturales ou paysagères (châteaux, églises, monuments, édifices urbains, jardins, domaines, perspectives, bâtiments de grande hauteur, etc.), dont beaucoup mettent en valeur la géographie ;
- des ensembles bâtis ou urbains homogènes, témoins typiques de contextes variés et d'époques successives (grandes fermes à cour, centres-bourgs au bâti aligné sur rue ou sur de petites cours ou impasses, Paris classique et haussmannien, parcs lotis, cités-jardins, ensembles industriels, etc.).

⁽³⁾ Densité de logements, y compris les surfaces extérieures de parking et les surfaces de jardins associées à l'habitat. Sources : Insee, RGP90 – Iaurif, MOS 90, calculs Iaurif.

L'aménagement de l'Île-de-France a longtemps tenu compte de son héritage, à toutes les échelles : la maison, rurale ou urbaine, a longtemps été « fille du sol » par ses matériaux – calcaire, tuile, plâtre, meulière. La structure radiale de la région a été renforcée par l'urbanisation le long des vallées et par le réseau des routes royales en étoile. La structure concentrique a été soulignée par les enceintes successives de Paris, puis par les trois ceintures autoroutières (périphérique, A86, Francilienne).

4 L'OCCUPATION DU SOL

L'Île-de-France dispose d'une connaissance très poussée de l'occupation du sol grâce aux diverses bases de données développées successivement. Au nombre de quatre (Mos, Ecomos, Ecoline et schéma environnemental des berges des voies navigables), ces outils sont compatibles géométriquement et complémentaires. Ils couvrent la région dans son intégralité et permettent de porter un regard exhaustif sur l'Île-de-France tout en étant suffisamment précis pour être utilisés à l'échelle du territoire local. (Voir les chapitres « La nature et biodiversité » p. 62 et « L'eau » p. 76).

LE MOS, UN SUIVI RÉGULIER DE L'OCCUPATION DU SOL DE L'ÎLE-DE-FRANCE DE 1982 À 2012

Grâce à ses mises à jour régulières et à sa précision à la fois thématique (81 postes de légende) et géométrique (1/5 000), le Mos permet

Le mode d'occupation du sol en Île-de-France en 2012

Occupation du sol	Surface			2012 (%)
	2003 (ha)	2008 (ha)	2012 (ha)	
Forêts	287 197	286 979	287 313	23,8
Milieux semi-naturels	21 760	26 205	26 380	2,2
Espaces agricoles	618 403	607 611	604 414	50
Eau	15 125	15 495	15 597	1,3
Espaces ouverts artificialisés	73 933	75 082	74 488	6,2
Habitat individuel	91 127	93 572	94 729	7,8
Habitat collectif	22 593	23 282	23 818	2,3
Activités	26 163	27 555	28 320	2,3
Équipements	14 694	14 987	15 117	1,2
Transports	29 299	30 326	30 567	2,5
Carrières, décharges et chantiers	6 203	5 404	5 756	0,4

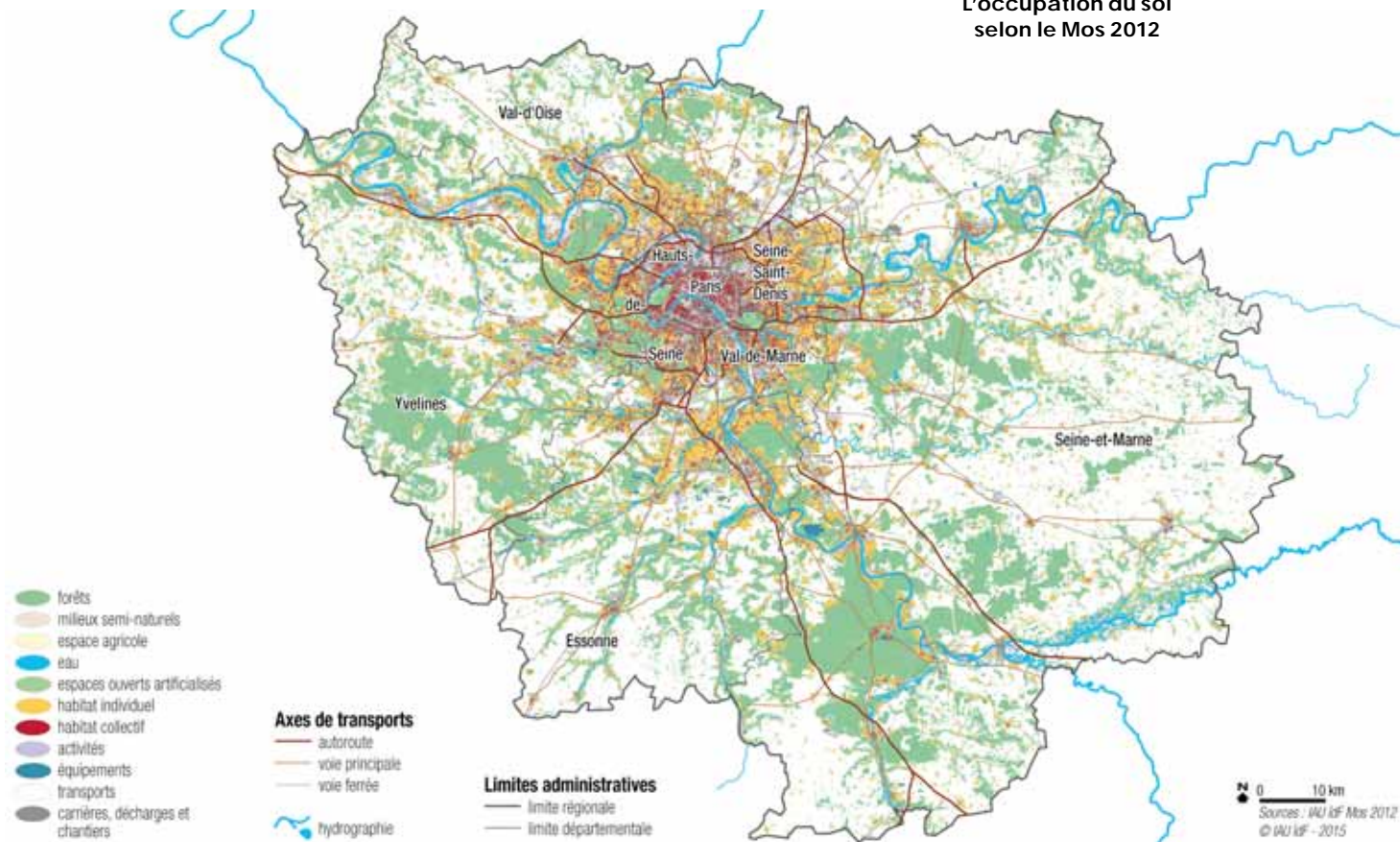
Source : « Mos 2012 : La ville se construit majoritairement en «recyclage» », *Note rapide Territoires*, n° 636, IAU idF, décembre 2013

de visualiser et d'analyser en détail les évolutions de l'occupation du sol régional : extension de l'urbanisation, mutation des tissus urbains, transformation des espaces ruraux. Chaque mise à jour est établie à partir d'une couverture photographique aérienne complète de l'Île-de-France et de diverses sources d'information complémentaires (fichiers administratifs, données adressées par les communes, etc.).

L'Île-de-France en 2012

Les espaces agricoles, boisés et naturels totalisent 9 337 km² et continuent d'occuper plus des trois quarts de l'espace francilien (77 %). Les 23 % restants des 12 065 km² de la région Île-de-France correspondent à des espaces urbanisés, c'est-à-dire à des espaces

L'occupation du sol selon le Mos 2012



artificialisés au sens du schéma directeur de la région Île-de-France (Sdrif) : ils comprennent non seulement des espaces bâtis (habitat, activités, transport, équipements), mais également ouverts (jardins de l'habitat, équipements sportifs et de loisirs, chantiers, carrières et décharges).

L'Île-de-France demeure une grande région agricole : avec 6 044 km², l'agriculture occupe environ la moitié de la superficie régionale (65 % des espaces ruraux). Viennent ensuite les bois et forêts, qui couvrent près du quart de la région (24 %, soit 31 % des espaces ruraux). Dernière composante des espaces ruraux, les milieux naturels et les espaces en eaux représentent 3 % de l'espace régional.

Les espaces agricoles, boisés et naturels, ainsi que les espaces ouverts urbains publics ou privés, sont regroupés sous l'appellation « espaces ouverts » pour rendre compte de l'ensemble des fonctions qu'ils assurent au sein de la région. Ils représentent 84 % de la superficie régionale.

Minoritaire à l'échelle régionale, l'espace urbanisé est principalement constitué par l'habitat individuel (8 % de l'espace régional), suivi par les espaces verts urbains (6 %), les emprises dédiées aux transports (3 %). Quant à l'habitat collectif et aux activités économiques, ils couvrent chacun 2 % des espaces urbanisés du territoire régional. Alors que la petite couronne est majoritairement urbanisée (72 %) et que l'habitat collectif représente une part importante de l'habitat (45 %), la grande couronne est caractérisée par l'importance des espaces naturels (plus des 4/5^e) et par l'écrasante majorité de l'individuel au sein de l'habitat (88 %).

ECOMOS, UN DÉCOUPAGE TRÈS FIN DES MILIEUX NATURELS

Ecomos est une cartographie des milieux naturels franciliens. Cet outil voit le jour en 2004 en subdivisant les 7 postes naturels du Mos (seulement les ensembles de plus de 2 500 m²) en plus d'une centaine de nouveaux postes. L'armature de la nomenclature d'Ecomos s'intègre dans celle de Corine Land Cover. La classification est largement fondée sur les parts relatives des différentes strates de végétation (arborée, arbustive, herbacée). Ecomos se base sur une réinterprétation des photographies aériennes ayant servi au Mos et d'une analyse d'images satellite. Ces couches d'information sont ainsi parfaitement compatibles géométriquement.

Une mise à jour d'Ecomos est envisagée toutes les 2 mises à jour du Mos, soit tous les 8 ans environ. À l'occasion de la mise à jour de 2008, l'assiette d'Ecomos a été étendue aux espaces urbains ouverts afin d'intégrer les éléments de nature domestiquée (parcs, jardins, dépendances végétales d'infrastructures...). La nomenclature fut remaniée et le nombre de postes porté à 124.

LE SCHÉMA ENVIRONNEMENTAL DES BERGES DES VOIES NAVIGABLES

Sur la base de l'interprétation de photographies latérales des berges, cet outil cartographique décrit précisément et de manière homogène la composition et la structure des berges des voies navigables d'Île-de-France (Seine, Marne, Oise, Yonne) sur un linéaire total de 1 200 km. Il permet d'identifier de façon hiérarchisée les secteurs pour lesquels la renaturation est à la fois possible et prioritaire.

ECOLINE

Le Mos et Ecomos décrivent des entités surfaciques mais ne mentionnent pas les éléments linéaires et ponctuels de petite dimension (bandes herbeuses, chemins, haies, arbres isolés, boqueteaux, mares, mouillères, fossés...). Or ces entités, qui dessinent les paysages ruraux, présentent un intérêt écologique important. Créé en 2010, l'outil Ecoline comble cette lacune en proposant une cartographie en 53 postes des éléments linéaires et ponctuels des paysages ruraux dont la taille est comprise entre 2,5 et 25 m dans leur plus petite dimension.

Ecoline, par une vision globale des zones agricoles, peut participer à la mise en cohérence territoriale des politiques agro-environnementales. Il permet d'assurer une veille des risques d'appauvrissement de la biodiversité rurale régionale. Il permet aussi d'apprécier la connectivité des milieux naturels dans le cadre de la mise en œuvre de la trame verte et bleue régionale. L'inventaire du patrimoine des éléments de biodiversité des paysages ruraux peut constituer un outil de sensibilisation et de concertation.

Ecoline en chiffres : 6 285 km de bandes herbeuses, 1 409 m de ripisylve (boisements linéaires en bordure de cours d'eau ou de plan d'eau), 2 753 km de haies ligneuses.

Ecomos et Ecoline sont développés en partenariat entre l'IAU îdF et Natureparif. Le schéma des berges a été développé par l'IAU îdF en partenariat avec l'Agence de l'eau Seine-Normandie (AESN).

5 LA POPULATION

L'Île-de-France compte 11,85 millions d'habitants au 1^{er} janvier 2011, soit 18,8 % de la population métropolitaine, une part inchangée depuis le début des années 1960. Sa population est plus jeune que celle des autres régions (82 % a moins de 60 ans contre 77 % ailleurs en France), en raison à la fois de sa fécondité – la plus élevée des régions métropolitaines et parmi les plus élevées d'Europe – et de ses échanges migratoires – avec des arrivées permanentes de jeunes actifs et des départs nets de familles et de retraités.

Entre 2006 et 2011, la population francilienne s'est accrue de 64 000 personnes chaque année. Cette croissance résulte :

- d'un très large excédent naturel, avec chaque année 112 000 naissances de plus que de décès, soit 42 % de l'excédent naturel de la France métropolitaine. On enregistre en Île-de-France une naissance toutes les 3 mn (182 000 naissances en moyenne par an depuis 2006) et un décès toutes les 7 mn (70 000 décès par an en moyenne depuis 1999) ;
 - d'un déficit migratoire global de - 48 000 par an, qui masque des échanges migratoires déficitaires avec les autres régions métropolitaines (estimés entre - 75 000 et - 95 000 par an), mais positifs avec le reste du monde (estimés entre + 25 000 et + 45 000/an).
- Ce « moteur démographique à 3 temps » (fort excédent naturel, échanges migratoires positifs avec l'étranger mais déficitaires avec les autres régions du pays) se retrouve aussi bien à Londres que dans les

très grandes métropoles étasuniennes. Il traduit l'ambivalence de ces « villes-monde » dont l'attractivité économique reste très forte auprès des jeunes actifs et des diplômés, mais dont l'attractivité résidentielle apparaît modérée auprès des familles avec enfants et des retraités. En 2010, 270 000 personnes se sont installées en Île-de-France, dont près des 2/3 avaient entre 18 et 34 ans : 170 000 en provenance des autres régions, 100 000 du reste du monde. Parmi ces derniers, 2 sur 5 sont de nationalité française et leur arrivée s'apparente à un

retour. En 2010 toujours, 265 000 Franciliens ont déménagé ailleurs en France, des familles avec enfant(s) et des retraités pour l'essentiel : 3 sur 5 ont plus de 34 ans ou moins de 18 ans. Quant aux départs pour l'étranger, inconnus, ils sont estimés à environ 40 000 par an. 6 départements franciliens se distinguent par une croissance forte en volume de leur population. Ils font partie des 20 départements français dont la croissance démographique a été la plus importante entre 2006 et 2011. Il s'agit de Paris (3^e plus forte croissance des

Évolution générale de la situation démographique en Île-de-France de 1990 à 2011

	Population totale			Variation annuelle moyenne				Naissances vivantes		Décès		Accroissement naturel		Solde migratoire apparent	
	1990	2006	2011	1990 2006	2006 2011	1990 2006	2006 2011	1990 2006	2006 2011	1990 2006	2006 2011	1990 2006	2006 2011	1990 2006	2006 2011
	Milliers			Milliers		%		Moyennes annuelles en milliers							
Hauts-de-Seine	1 391	1 540	1 587	9,2	9,1	0,64	0,60	23,3	25,2	10,4	9,5	12,9	15,7	-3,8	-6,6
Seine-Saint-Denis	1 380	1 497	1 534	7,1	7,6	0,51	0,48	24,3	28,1	9,0	8,3	15,3	19,8	-8,2	-12,2
Val-de-Marne	1 214	1 301	1 337	5,3	7,1	0,43	0,56	19,1	20,9	8,8	8,0	10,3	12,9	-5,0	-5,8
Seine-et-Marne	1 086	1 282	1 344	12,3	13,0	1,04	0,96	17,0	19,2	8,0	8,2	9,0	11,1	3,3	1,9
Yvelines	1 310	1 400	1 415	5,7	3,6	0,42	0,21	19,8	20,1	8,2	8,3	11,6	11,8	-5,9	-8,2
Essonne	1 088	1 200	1 228	7,2	5,4	0,61	0,47	16,9	18,2	7,0	7,0	9,9	11,1	-2,7	-5,8
Val-d'Oise	1 052	1 159	1 183	6,8	4,7	0,60	0,42	16,9	18,9	6,7	6,7	10,3	12,2	-3,4	-7,6
Paris	2 148	2 187	2 256	2,0	13,7	0,11	0,62	31,0	31,1	17,4	14,1	13,6	17,1	-11,6	-3,4
Proche couronne	3 985	4 338	4 458	21,6	23,8	0,43	0,56	66,7	74,2	28,2	25,8	38,5	48,4	-17,0	-24,6
Grande couronne	4 536	5 041	5 170	32,0	26,6	0,66	0,51	70,6	76,4	29,8	30,2	40,7	46,3	-8,8	-19,7
Île-de-France	10 669	11 566	11 884	55,5	64,1	0,50	0,55	168,3	181,8	75,4	70,1	92,9	111,7	-37,4	-47,6
France métropolitaine	56 709	61 597	63 224	301,4	334,1	0,52	0,52	746,8	793,4	527,8	527,7	301,4	265,7	82,5	68,5

Source : Insee, estimation de population et de statistiques de l'état civil

départements français avec + 13 700 habitants par an), de la Seine-et-Marne (5^e avec + 13 000), des Hauts-de-Seine (11^e avec + 9 100), de la Seine-Saint-Denis (14^e avec + 7 600), du Val-de-Marne (16^e avec + 7 100) et de l'Essonne (20^e avec + 6 900). Au sein de l'Île-de-France, la croissance démographique continue à se recentrer, celle de la petite couronne se rapprochant de plus en plus de celle de la grande couronne (+ 23 000 contre + 26 000 par an). Elle lui était jusqu'alors nettement inférieure (- 11 % entre 2006 et 2011, - 33 % entre 1990 et 2011), voire nulle entre 1975 et 1990 (+ 1 000 par an contre + 61 000 en grande couronne).



J.-C. Peltacini/IAU.rdf

Employés de bureau sur la dalle de la Défense à Courbevoie (92)

Il s'agit d'un véritable retournement de tendance sur le plan spatial qui marque la fin d'un cycle : celui des villes nouvelles. Car si la croissance démographique régionale varie peu depuis une trentaine d'années (+ 52 000 personnes par an de 1975 à 1990, contre + 57 000 depuis 1990), sa géographie a profondément évolué. Depuis 1990, la moitié de la croissance démographique francilienne est en effet accueillie à moins de 20 km de Notre-Dame, alors que les communes situées dans ce périmètre perdaient globalement des habitants entre 1975 et 1990. À l'inverse, les villes nouvelles (ou ex-villes nouvelles), qui canalisaient la moitié de la croissance démographique francilienne entre 1975 et 1990, n'en accueillent plus que 1/7^e.

En Île-de-France, la hausse démographique la plus forte depuis 2006 s'observe donc à Paris. Elle provient d'un excédent important des naissances sur les décès (+ 13 600 par an), le plus élevé de tous les départements français après celui de la Seine-Saint-Denis, et d'un déficit migratoire en forte réduction par rapport au passé (- 3 400 par an depuis 2006, contre - 11 600 entre 1990 et 2006). Vient ensuite le département de la Seine-et-Marne. L'excédent naturel y reste élevé, même s'il est, de peu, le plus faible de tous les départements franciliens (+ 11 100 par an), mais surtout s'y ajoute un léger excédent migratoire, le seul observé parmi les départements franciliens, même s'il continue de se réduire (+ 1 900 par an depuis 2006, contre + 3 300 entre 1990 et 2006).

Les Hauts-de-Seine sont le 11^e département français en termes de croissance démographique depuis 2006, en dépit d'un déficit migratoire accru (- 6 600 par an depuis 2006 contre - 3 800 entre 1990 et

2006), grâce à un fort excédent des naissances sur les décès (+15 700), qui s'est accru (+ 12 900 entre 1990 et 2006) jusqu'à devenir le troisième plus élevé de France.

La Seine-Saint-Denis présente, quant à elle, la particularité d'afficher à la fois le plus fort excédent naturel et le plus fort déficit migratoire apparent de tous les départements français (respectivement + 19 800 et - 12 200 par an). La croissance de la population du Val-de-Marne, à peine plus faible que celle de la Seine-Saint-Denis en volume, est due à un excédent naturel et à un déficit migratoire plus faible (respectivement + 12 900 et - 5 800). L'Essonne, enfin, présente le même déficit migratoire que le Val-de-Marne mais un excédent naturel plus faible (+ 11 100).

La croissance démographique du Val-d'Oise est devenue inférieure à la moyenne régionale (+ 0,42 % par an contre + 0,59 %) en raison d'une forte augmentation de son déficit migratoire. Le département des Yvelines fait, quant à lui, exception en Île-de-France, avec une croissance démographique bien plus faible (+ 3 600 hab./an), un excédent naturel stable quand il progresse partout ailleurs, et un déficit migratoire accru, le troisième plus important des départements français entre 2006 et 2011.

6 L'ÉCONOMIE

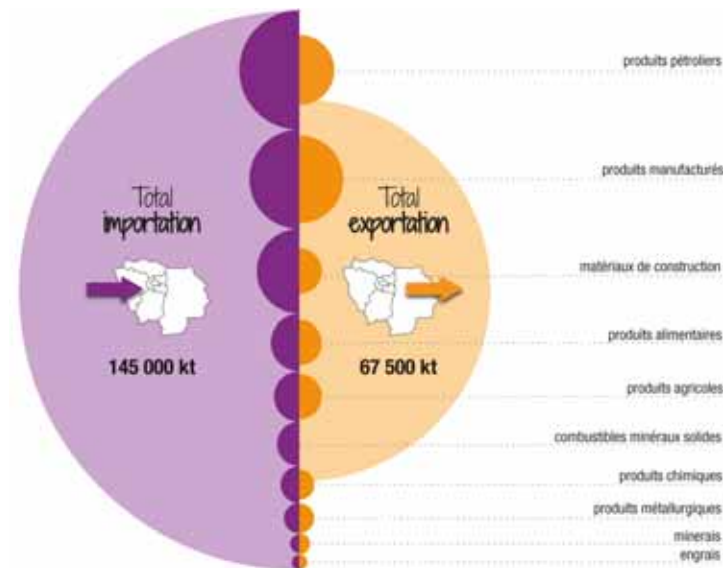
L'Île-de-France est toujours une des régions les plus attractives de l'Union européenne. En premier lieu parce que ses infrastructures de transport en font un carrefour d'échanges à l'échelle européenne et mondiale. Elle est notamment la 2^e plate-forme aéroportuaire et la 2^e plate-forme fluviale d'Europe.

L'Île-de-France est aussi un moteur économique. Elle contribue pour 31 % au PIB national et se classe parmi les premières régions au niveau européen. Un tiers des 500 plus grands groupes mondiaux possèdent un siège dans la région. Celle-ci se place également au premier rang de la recherche en Europe, tant par les effectifs employés (103 400 chercheurs) que par les dépenses engagées en matière de recherche-développement.

Parmi les premiers bassins d'emploi européens, la région offre plus de 6 millions d'emplois, salariés pour 91 % d'entre eux. Sa main-d'œuvre est hautement qualifiée : elle comprend 36 % des cadres et près de 37 % du personnel de la recherche publique de la France métropolitaine. Les services marchands sont surreprésentés dans la région, notamment les activités marchandes de conseil et d'assistance, les activités financières et immobilières, ainsi que celles de recherche-développement et les activités culturelles. L'Île-de-France reste la 1^{re} région industrielle malgré la diminution persistante du nombre d'emplois dans l'industrie.

Enfin, l'Île-de-France est une région naturelle et agricole : 50 % du territoire régional sont occupés par la surface agricole (Mos 2012). La

Importations et exportations par produits (en kilotonnes)



Sources : Sitram 2006, Triplé 2009
© IALI IdF

production agricole régionale, céréalière notamment, s'exporte bien et est créatrice de richesse. L'Île-de-France est aussi la 1^{re} région agroalimentaire en termes de valeur ajoutée (11 % de la valeur ajoutée nationale) et compte sur son territoire le marché de Rungis, 1^{er} marché de produits frais du monde.

Cette dynamique de développement est cependant confrontée à 4 grandes tendances à prendre en compte pour redessiner les contours d'une économie régionale « soutenable » :

- le maintien de l'industrie et de son savoir-faire est un enjeu fort de développement, notamment dans les secteurs d'activité verts et verdissants ;
- la transition vers une économie plus sobre en ressources (économie circulaire), qui suppose aussi une transition énergétique, s'impose pour développer le tissu industriel ;
- la poursuite de la dématérialisation de l'économie, à travers le développement de l'économie de la connaissance et des réseaux à haut débit, indispensables à l'émergence de l'économie numérique ;
- intégrer les enjeux d'une performance durable dans la croissance francilienne, en accompagnant l'écosystème économique dans une dynamique de conversion écologique et sociale sur le long terme.

UN ÉCOSYSTÈME ÉCONOMIQUE GRAND CONSOMMATEUR DE MATIÈRES ET DÉPENDANT

L'écosystème économique francilien est particulièrement ouvert et dépendant de l'extérieur. La région importe la plus grande partie des ressources (à 67 %) qu'elle consomme et/ou transforme et/ou

redistribuée. 1/3 du volume total de matières de l'économie est exporté (à 73% vers le territoire national). Les grands flux logistiques marquent ces relations de dépendance interrégionales et européennes. Les plus gros déficits de flux (en volume) sont significatifs pour les combustibles fossiles, les produits alimentaires, les minéraux et les matériaux de construction.

Ce fonctionnement ouvert explique en partie les bonnes performances en productivité matière, car il y a finalement peu de production en Île-de-France compte tenu du nombre d'habitants. Néanmoins, si l'on considérait, dans le besoin total de ressources contenues dans les importations, les pressions indirectes induites par les pays producteurs (les flux indirects), le volume de ressources extraites serait 3 fois plus important et la consommation de ressources par habitant serait de l'ordre de 41 tonnes/habitant/an (contre 46 tonnes/habitant pour la France).

Des stratégies de transition sont en place à l'échelle régionale pour réduire, par exemple, notre dépendance énergétique aux combustibles fossiles ou développer des filières courtes alimentaires. Néanmoins, l'écosystème francilien demeurera, par nature, largement dépendant de l'extérieur pour son approvisionnement et les débouchés de ses produits. Son développement doit s'appuyer sur une vision partagée entre l'Île-de-France et les régions limitrophes, dans une optique de codéveloppement.

Pour en savoir plus :

- Conseil régional, *Île-de-France 2030*, schéma directeur de la région Île-de-France adopté par la délibération du conseil régional n° CR 97-13 du 18 octobre 2013 et approuvé par le décret n° 2013-1241 du 27 décembre 2013.
- « Mos 2012 : La ville se construit majoritairement en "recyclage" », *Note rapide Territoires*, n° 636, IAU idF, décembre 2013.
- « Ecomos 2008 : huit ans d'évolution des milieux naturels en Île-de-France », *Note rapide Environnement*, n° 677, IAU idF, mars 2015.
- « Démographie : le centre de l'agglomération parisienne à nouveau dynamique », *Note rapide Société*, n° 639, IAU idF, janvier 2014.